

# **SOUS ICI, ON EMBAUCHE !**



Rapport annuel 2022-2023

préparé par

le Comité de coordination syndicale

Présent pour ton futur  
Imparfait pour ton présent



---

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation	3
Les rapports du Comité de coordination syndicale :	
• Coordination et pratiques syndicales	4
• Communications, mobilisation et gestion interne	9
• Application de la convention collective	12
• Affaires pédagogiques et perfectionnement	17
Autres rapports :	
• Groupe de travail sur la réussite en première année	21
• Dossiers féministes	23
• Bilan du CACE	25
• Rapport annuel CMÉC	29

### Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski



60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6



(418) 723-1880, poste 2176



[seecr@cegep-rimouski.qc.ca](mailto:seecr@cegep-rimouski.qc.ca)

---

## PRÉSENTATION

Philippe De Carufel, coordonnateur du Comité de coordination syndicale

Même de rien, la situation financière du Collège a été durant la dernière année notre trame de fond syndicale. Déposé au ministère de l'Enseignement supérieur en plein cœur de l'été dernier puis redéposé à l'automne avec des indicateurs précisés, le fameux plan de redressement financier aura plus la plupart du temps orienté nos actions, nos interventions et nos interactions tant au Cégep qu'à l'extérieur de ses murs.

Dans les médias, notamment. Ceux-ci se sont beaucoup intéressés à nos préoccupations pédagogiques, à nos demandes d'amélioration des pratiques internes et aux enjeux associés à la crise de confiance entre le personnel et la Direction et de la façon dont elle se vivait à l'interne. Les occasions d'exprimer nos craintes, de mettre en lumière nos besoins et nos attentes furent nombreuses et chaque fois, notre ligne de communication demeurait la même : la gestion du Cégep de Rimouski accuse de nombreuses failles et pour le bien de tous, nous espérons que les changements nécessaires soient rapidement apportés. *That's it that's all*, en plus complexe un peu.

Partout où l'on siège, aussi. La situation financière est au cœur des préoccupations à la fameuse table d'échange sur le plan de redressement, créée expressément pour ouvrir le dialogue et faire circuler l'information dans toutes les sphères collégiales. Ça teinte également les discussions du comité de suivi des ressources, de la Commission des études, des Rencontres Collège-Syndicat et de tous les comités sur lesquels un représentant syndical se retrouve. Des bas de Noël pleins de charbon ont été déposés à l'intention des Directions, l'utilisation des différentes annexes de financement pour les projets spéciaux a fait l'objet de négociations labyrinthiques et nous avons débattu des conséquences directes et indirectes des différentes recommandations issues du rapport Mallette.

À travers l'émergence et la diversification des espaces d'échanges, c'est également important de le souligner. Le comité interordre qui rassemble l'ensemble des syndicats du Cégep a été réactivé, et les rencontres avec chacune des Directions se sont multipliées à l'automne comme à l'hiver. Sans dire qu'on approche de la solution miracle qui pourrait répondre au manque de transparence décrié, il n'en demeure pas moins que ces discussions à bâtons rompus ont permis d'aborder de front nos questionnements et nos contrariétés tout en évitant parfois quelques escalades malheureuses. À chacune de ces rencontres, en arrière-plan : le rapport Mallette et ses 35 recommandations.

Et ailleurs aussi, quand on sort. À chaque instance fédérative, à chaque rencontre de l'alliance, des camarades nous apostrophent pour savoir, pour comprendre : comment le ministère a-t-il fini par se rendre compte que ça ne fonctionnait pas, pourquoi est-ce que ça été si long avant de procéder à une analyse par une firme externe, qu'est-ce que votre Direction met en place depuis le rapport Mallette, comment a-t-il été reçu par les différents corps d'emploi, dans quelle mesure les syndicats sont-ils appelés à se prononcer et à collaborer? Ce que l'on comprend entre les lignes et ce qui est souvent nommé tout haut, c'est qu'il n'y a pas qu'à Rimouski où les

orientations sont désorientées, où les façons de faire sont dénoncées et où les syndicats se battent pour préserver ce qui reste de l'essence même des Cégeps. Drummondville, Saint-Hyacinthe, Sorel, Lennoxville pour ne nommer qu'eux: plus que jamais, le milieu collégial se dévoile sclérosé par des décennies de sous-financement, par des successions de têtes pensantes qui pensent drôlement.

La négo actuelle est d'une importance capitale, notamment parce qu'elle s'articule autour d'un changement de paradigme social, au sortir d'une pandémie, alors que s'entrechoquent la valorisation de l'apprentissage et les technologies qui peuvent le faciliter. Pour nous adapter aux nouvelles réalités étudiantes, aux fluctuations démographiques, à la pénurie de main-d'œuvre et aux différents enjeux de financement, nous pouvons parier que des « idées novatrices » et de « nouveaux modèles de formation » tenteront de définir le futur de notre profession. Et c'est à nous, c'est à vous, de demeurer vigilants pour garder en tête que nos conditions de travail sont aussi les conditions de réussite pour nos étudiants. Et vous constaterez à la lecture du présent rapport que la dernière année fût une excellente générale, nous sommes maintenant prêts pour la première.

Bonne lecture à tous et à toutes,

---

## COORDINATION ET PRATIQUES SYNDICALES

Philippe De Carufel, responsable

Il y a fort à parier que ce vous lirez chez mes collègues sera l'écho de mon introduction : hilaladoux-Jésus mais quelle année quand même, quelle année. Une année de transition, il en va de soi : nous étions une équipe composée à 80% de jouvenceaux néophytes de la vie syndicale et nous remplacions des gens chevronnés, des ressources de feu, des légendes aguerries. Alors évidemment qu'attraper à la volée des dossiers et des comités menés par des experts alors qu'on en était encore à démêler certains acronymes n'était pas qu'une mince affaire. Une année d'apprentissages aussi, des apprentissages comme des tours de manège avec ses hauts, ses bas pis ses p'tits hauts le cœur quand ça se met à aller trop vite et qu'on tient la barre de sécurité vraiment fort en se demandant ce qui nous a pris d'embarquer là-dedans. Mais comme dans chaque courbe d'apprentissage, une fois le 1<sup>er</sup> tour de manège terminé on apprend à anticiper: on sait un peu plus quand ça risque de tourner raide, à quel moment on aura la tête à l'envers et on voit venir à l'avance les moments intenses qui décoiffent.

Mais parce que c'est d'abord une histoire d'équipe et que les meilleures équipes sont celles qui développent un esprit collaboratif, il ne faut surtout pas passer sous silence leur apport essentiel:

Merci à Jessie, véritable pilier ou boussole selon nos besoins, pour ton aide, tes encouragements, ta patience impatiente, ton engagement, ton efficacité, ta constance et ta face qui parle d'elle-même. Merci de nous suivre dans nos idées, merci de veiller au grain, merci de nous endurer dans ton espace de travail.

Merci à Yohan, volubile partenaire de Oïdoys, de berçantes et de maronnages qui affronte chaque journée comme s'il n'y avait pas de lendemain. Merci pour la rigueur, les débordements, l'intransigeance, les fous rires, ton énergie du désespoir et ton souci de l'autre.

Merci à Julie, vaillante, disponible et engagée. Merci d'avoir su nous ramener là où nous devons être plus souvent, merci aussi pour les désamorçages, pour le regard clair, pour ton esprit d'équipe, pour la façon que tu as d'espérer le meilleur des autres qui nous donne envie de nous dépasser.

Merci à Audrey pour le calme dans la tempête, pour cette façon que tu as de faire l'impossible en restant calme. Merci pour ton écoute, pour ta franchise, pour ton dévouement, pour ton dépassement.

Merci à Oli d'insuffler une ambiance de camaraderie partout où tu passes. Merci pour l'énergie que tu mets à comprendre tes dossiers, pour les jeux de mots, les rires et ta disponibilité.

Merci à François qui m'a mieux fait comprendre les différents enjeux vécus par nos collègues du CMÉC. Merci de garder le phare, merci de ta générosité, ton dévouement et ton efficacité.

Merci aussi aux collègues pour leurs conseils, leur disponibilité et leur soutien: à Marie-Josée, Hugo, Benoit, Hélène, Alain, Martin, Antoine, Julie, Rémy, Annie, François-Xavier, Alex-Sandrine, Mélanie et tous les autres membres qui sont passés au bureau pour jaser, pour ventiler, pour questionner, pour s'impliquer et qui nous ont aidés. De par leur apport à la vie syndicale, ils et elles ont contribué à faire avancer plusieurs dossiers et permis à l'équipe en place de se sentir soutenue.

### **La vie syndicale – s'approprier les dossiers avant qu'eux le fassent**

Pour une rare fois depuis trop longtemps, l'exécutif du SEECR a commencé l'année au complet et l'a terminée de la même façon, avec les mêmes joueurs autour de la table. Et si les trimestres se suivent sans se ressembler, nous avons traversé les différentes tempêtes avec résilience, philosophie et vaillance, parfois avec surprise, naviguant en eaux troubles sans toujours savoir si on pouvait faire confiance aux courants et accusant chaque vague du mieux que nous le pouvions.

Pour chaque membre du Comité de coordination syndicale (CCS), les dossiers et mandats se sont succédé à un rythme impressionnant sans que nous ayons le temps de nous demander si nous étions prêts à les affronter. Nous n'avons eu d'autre choix que de se les approprier à la même vitesse qu'ils se présentaient à nous, parfois à bras le corps. La fameuse courbe d'apprentissage, mentionnée plus haut, nous réservait par moment quelques surprises, mais c'est avec diligence et rigueur que nous avons abordé nos responsabilités respectives avec le souci du bien commun, sans perdre de vue l'objectif de défendre et de protéger les droits et les conditions de travail de nos collègues.

De façon plus large, les négociations ont pris beaucoup de place cette année même si force est de constater que la partie patronale ne semble pas voir la nécessité d'embarquer dans l'arène. Alors que l'encre venait à peine de sécher sur nos dernières conventions collectives ardemment négociées et qu'un travail d'élaboration du cahier de demandes syndicales avait été réalisé en amont, dès la rentrée d'automne nous rejoignons l'Alliance des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC) pour un travail d'arrimage des enjeux et des priorités propres à chaque milieu collégial. S'en est suivi une année aux multiples instances syndicales pour débattre, rayer, amender et entériner des centaines de propositions visant à améliorer nos conditions. Deux cahiers de demandes syndicales plus tard, qui traitent de précarité, d'insertion professionnelle, de tâches, de ressources, de pérennité du modèle collégial, de formation à distance, de formation continue, d'expertise enseignante, de vitalité des programmes et de régime de retraite, les retours du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) trahissent l'absence d'une réelle volonté de négocier. Nous nous retrouvons désormais avec une convention collective échue, des tables de négociations sectorielles et intersectorielles sans réel mandat de négociation ni aucun levier, d'où émergent tout de même des visions inquiétantes entourant le modèle de diplomation, l'enseignement à distance et la façon de gérer la pénurie de personnel. Si pour l'instant nos actions de mobilisation sont plutôt bon-enfant, attendons-nous à une année 23-24 où l'impatience des troupes amènera une intensification des moyens de pression, tant au niveau local que national.

### **Gestion : dette, dépenses et optimisation des ressources enseignantes**

De nombreux dossiers ont tenu l'équipe en haleine cette année. La sous-embauche notamment, véritable bombe mettant en lumière nos fatigues collectives et la capacité que le Cégep a de presser le citron tout en ayant bien de la misère à planifier adéquatement ses revenus « surprises ». Les ETC continuent de s'accumuler malgré les nouvelles méthodes de suivi des ressources qui auraient dû permettre de prévoir en conséquence notre masse salariale et la façon dont sont réparties nos ressources allouées.

Le comité des ressources, réactivé en catastrophe beaucoup trop tard cet hiver, devra être plus vigilant et proactif l'année prochaine devant l'obsession de la Direction pour l'optimisation des ressources enseignantes et sa naïveté de croire que tout est maîtrisé. En conservant les mêmes réflexes usés que dans les années de surembauche et en refusant d'octroyer aux départements les ressources auxquelles ils ont droit, la Direction prend des décisions qui ne relèvent pas de la prudence, mais bien de l'incohérence.

La dette cumulée du Cégep a continué de nous (pré)occuper avec ses déclinaisons, de la vente des résidences en passant par le rapport Mallette et ses 35 recommandations comptables. Même si la Direction consulte timidement ses employées et employés et étudiantes et étudiants via une table d'échange et des invitations à la discussion décomplexée, je ne peux qu'espérer que ces portes entrouvertes permettent un rapprochement et un véritable échange entre celles et ceux qui participent à la mission du Cégep.

### **C'est en se parlant qu'on finit par se comprendre : la nécessité de créer des liens**

Il a souvent été reproché à la Direction son opacité, ses difficultés communicationnelles et cette façon qu'elle a de faire cavalier seul sans trop s'informer de l'état de ses troupes. La dernière année aura notamment servi à déconstruire certaines animosités en instaurant de nouveaux canaux de communication et en ressuscitant des plus anciens. De nombreux espaces d'échanges, certains plus informels et d'autres plus officiels, entre les différentes Directions et le Syndicat ont permis de nommer les préoccupations de nos membres, d'aborder de front certains enjeux et d'instaurer entre les parties un dialogue propice à la recherche de solutions. Difficile d'avoir des réponses si on ne pose pas de questions, et difficile de poser nos questions si on se sait peu écouté. Il reste du travail à faire et des nœuds à dénouer, mais comme aucune relation ne gagne à s'ancrer dans la méfiance, le scepticisme, le cynisme et l'allergie, un peu d'ouverture ne peut qu'être profitable pour travailler aux défis qui nous attendent.

### **RECOMMANDATIONS**

En coordonnant et participant aux actions suivantes, il est recommandé que la personne responsable de la coordination et des pratiques syndicales :

- Remette sur pied des travaux du comité institutionnel des programmes à faible effectif;
- Poursuive des rencontres hebdomadaires de suivi avec la Direction des ressources humaines;
- Suive des révisions de politiques et de règles portant sur les sujets suivants : embauche, disponibilités, évaluation administrative du personnel enseignant, remplacements et suppléances, etc.;
- Continue des travaux concernant les modalités d'application des plaintes et des signalements en cas de harcèlement psychologique ou d'incivilité, de même que le processus de traitement des conflits au sein des départements;

- Participe activement au comité santé-sécurité au travail afin d'identifier les risques, les corriger et les contrôler rapidement tout en maintenant la communication entre le personnel enseignant et le collègue quant à ces aspects;
- Poursuive des modalités de concertation locales (rencontres interordres au Cégep de Rimouski, rencontres CCS / Comité de direction, etc.);
- Analyse la répartition des responsabilités entre le Centre matapédien d'études collégiales et le CCS et poursuive des rencontres régulières afin de faciliter les suivis;
- Révise les procédures d'archivage des dossiers du SEECR;
- Révise la liste des comités du SEECR;
- Représente les membres lors des négociations et des instances de concertation tant au niveau local que national;
- Évalue en continu la répartition des tâches au sein du CCS;
- Assure un modèle d'accompagnement des membres en dyade dans les cas de plaintes ou de griefs qui nécessitent une ouverture de dossier (dont au moins un officier applicateur de convention collective ou à la coordination);
- Élabore un processus d'évaluation des membres du CCS;
- Réfléchisse au rôle du membre du personnel enseignant siégeant au CA.



---

## COMMUNICATIONS, MOBILISATION ET GESTION INTERNE

Audrey Thériault, responsable

### Communications internes et externes

Le journal syndical *La Riposte* demeure encore cette année le principal moyen d'informer les membres. Plus d'une soixantaine d'articles ont été publiés, le tout réparti en neuf numéros, soit environ un numéro par mois. L'an dernier, le comité d'information avait mentionné sa volonté de retrouver le ton d'origine du journal, celui auquel il doit son nom. Certains textes plus polémiques, notamment ceux du [numéro 3](#), ont particulièrement bien rempli cette mission. C'est même ce numéro qui a été le plus consulté cette année!

Le site Web du SEECR a par ailleurs eu droit à une mise à jour importante au courant de l'été dernier afin de le rendre compatible avec les appareils mobiles. Cela devenait incontournable puisque nos statistiques montrent que la majorité des visites proviennent d'appareils portatifs. Parlant de statistiques, notre site reçoit en moyenne 600 visites par mois, de 500 visiteurs uniques, ce qui n'est pas rien! Outre *La Riposte*, ce sont surtout les sections sur « La convention collective » et sur « Les vacances et les congés » qui sont consultées.

Un autre des moyens privilégiés par le comité de coordination syndicale (CCS) pour informer les membres a été le bon vieux courriel. Ainsi, plusieurs ont été envoyés, notamment ceux de la série « Négo 2023 », qui permettaient aux membres de suivre chacune des étapes de la négociation et d'avoir accès aux rapports de table du comité de négociation de l'Alliance des syndicats des professeures et professeurs de cégep (ASPPC).

La page Facebook du SEECR a également été nourrie régulièrement, surtout pour partager des articles, pour annoncer des activités syndicales, mais aussi pour commencer à mobiliser les membres par rapport à la négo (Flash-Négo, Info-Négo, rappels concernant les différentes activités de mobilisation, etc.). Notre page compte maintenant 163 membres et nos publications sont généralement vues par plus de 70 personnes.

Au cours de la dernière année, le CCS a également publié quatre communiqués : un concernant la sous-embauche accumulée du Collège et trois concernant la négociation (dépôt initial de nos demandes sectorielles en octobre, échéance de notre convention collective en avril et mobilisation en Front commun pour la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs en mai).

### Mobilisation: de la sous-embauche et des négociations!

Même si on aurait préféré s'en passer, l'événement le plus marquant du côté de la mobilisation demeure sans doute ce qui a été organisé pour dénoncer la sous-embauche accumulée du Collège. Cartes de vœux à l'intention de la Direction, charbon dans leurs bas de Noël, multiples entrevues à la radio, on n'a pas fait de cadeaux à la Direction! Je tiens d'ailleurs à remercier Benoît et Alain, qui, même s'ils ne faisaient pas partie du comité de mobilisation, sont venus prêter main-forte au CCS pour l'idéation et la planification de l'événement.

Cette année marquait aussi le début de la négociation de notre prochaine convention collective. Et qui dit négo, dit mobilisation! Différents items de l'Alliance et du Front commun ont ainsi été proposés aux membres afin qu'ils puissent montrer leur solidarité lors des mercredis « Profs en négo » et des jeudis « Front commun ». C'est près de 70 t-shirts qui ont été commandés!

Plusieurs actions ont aussi ponctué 2022-2023 : le dépôt de nos demandes syndicales au comité de direction du Collège en octobre, la pose d'affiches près des bureaux des Directions pour souligner l'échéance de notre convention collective ainsi qu'un piquetage symbolique et une distribution de tracts dans le cadre de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Cette dernière activité, organisée en intersyndicale avec nos collègues du soutien et du professionnel, nous amène tranquillement mais sûrement vers une intensification des moyens de pression, laquelle fut votée lors de la dernière assemblée générale du 9 mai. Avec le rejet du second dépôt patronal et la lenteur des négociations, il y a fort à parier que les actions se multiplieront dans les mois à venir. La rumeur veut même qu'un vote de grève se profile pour la rentrée. L'automne s'annonce chaud... N'hésitez pas à venir garnir les rangs du comité de mobilisation!

### **Gestion interne**

Du côté de la gestion interne, deux conseils syndicaux ont eu lieu: un en septembre, qui a permis de faire une tournée des enjeux vécus par les départements, et un en février, qui visait surtout à consulter les départements au sujet de la *Politique de perfectionnement* et de la gestion des absences des étudiantes et des étudiants. En ce qui concerne les assemblées générales, notons qu'il serait à envisager de former davantage de présidentes ou de présidents d'assemblée et que, dans le même esprit, le Guide de présentation d'une assemblée générale serait à revamper. De plus, la participation des membres aux AG demeure un défi, défi sur lequel le CCS continue de se pencher.

Encore cette année, le SEECR a contribué à ce que deux bourses soient remises au Gala de la réussite, soit la bourse Gaëtan-Fortier et la bourse Germaine-Santerre. Plusieurs candidatures ont été reçues pour la bourse Gaëtan-Fortier, qui récompense l'engagement communautaire. C'est signe que les étudiantes et les étudiants continuent de s'engager! Du côté de la bourse Germaine-Santerre, une réflexion s'avère nécessaire non seulement au sujet de son financement, mais aussi au sujet de la façon dont celle-ci est présentée puisque peu d'étudiantes y soumettent leur candidature.

### **Remerciements**

Ce premier mandat complet ne fut pas de tout repos. Entre les négos qui s'amorçaient, nos sorties médiatiques et la redistribution des tâches au sein d'un comité de coordination syndicale presque entièrement renouvelé, cette année a été pour le moins mouvementée (comme toutes les années lorsqu'on est au CCS, vous me direz!).

Je n'y serais pas arrivée sans l'aide et le soutien précieux de l'équipe du CCS, que je souhaite profondément remercier. Merci à Philippe pour son calme, sa bienveillance et sa grande diplomatie. Merci à Julie pour son dévouement, son esprit d'équipe et ses sages conseils. Merci à Yohan pour sa fougue, sa détermination et ses innombrables jeux de mots. Merci à Olivier pour son énergie, son dynamisme et son amour de la Convention collective. Et merci à Jessie, qui tient le fort et sans qui nous serions perdus!

Merci aux personnes qui ont assuré les présidences d'assemblées générales: Alain, Antoine, Benoît, Hugo, Julie, Lucie et Martin. Merci de votre disponibilité, de votre rigueur et d'avoir su apprivoiser le Code Therrien avec autant d'agilité.

Merci aux membres du comité d'information, Alain et Sara, qui ont travaillé à l'élaboration de *La Riposte*. Merci pour vos idées, pour votre plume. Merci aussi aux 16 collaboratrices et collaborateurs qui ont pris la parole dans notre journal syndical. C'est votre voix qui fait la différence et qui rend ce journal si riche. Enfin, un merci spécial à Sara, qui a assuré la révision linguistique des *Ripostes* tout au long de l'année.

## **RECOMMANDATIONS**

Il est recommandé que la personne responsable des communications, de la mobilisation et de la gestion interne:

- Participe activement à l'élaboration et au déploiement des différents plans de communication et de mobilisation de l'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep et du Front commun dans le cadre des négociations de la prochaine convention collective;
- Propose et mette en oeuvre, en collaboration avec le comité de mobilisation, des actions afin d'intensifier les moyens de pression en prenant en compte l'avancement de la négociation de notre convention collective;
- Poursuive, en collaboration avec le comité d'information, la publication de *La Riposte* à raison d'environ un numéro par mois;
- Revoie la politique de communication, notamment en ce qui concerne les personnes pouvant écrire dans *La Riposte*, l'adhésion au groupe Facebook et les publications sur les réseaux sociaux;
- Crée une politique de gestion des archives du SEECR et voie à ce qu'elle soit mise en application;
- Simplifie le Guide de présentation d'une assemblée générale et harmonise la version pour la présidence d'assemblée et la version pour les membres;
- Réfléchisse à des moyens de stimuler la participation des membres aux instances syndicales;
- Fasse le suivi, en collaboration avec la personne représentant le SEECR au sein du comité 8 mars du Collège, des changements apportés à la bourse Germaine-Santerre;
- Veille à ce qu'un bilan de la répartition des tâches au sein du comité de coordination syndicale soit fait;
- Actualise le formulaire du bilan de performance de l'employée du SEECR.

---

## APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Yohan Proulx, responsable 1

Quelle année syndicale tu fus, 22-23. Une année sous le signe de la transition des pouvoirs et des dossiers avec un renouvellement presque total de l'exécutif du SEECR. S'initier à la vie et aux pratiques syndicales à même le proverbial tas où l'on apprend n'est pas une mince affaire, et je ne crois pas trop m'avancer pour les autres en affirmant que nous n'en serions peut-être pas sortis en un seul morceau si ce n'avait été du soutien de personnes de grande valeur sans qui nous aurions probablement abordé cette année avec le même abandon qu'une famille de *Crash test dummies* dans un laboratoire de Toyota.

Merci, tout d'abord, à Jessie Beaulieu, notre étoile polaire, pour son professionnalisme indiscutable et sa patience d'ange (parfois mise à rude épreuve, il faut bien l'avouer).

Merci aussi aux détenteurs du savoir historique du syndicat, des personnes-ressources telles que Marie-Josée Boudreau, Benoît Collette, Hugo Boulanger, et bien d'autres qui nous ont permis de nous abreuver, nous, jeunes pousses syndicales, à la fontaine de leur expérience.

Merci aux membres du comité des relations de travail, Julie Lefebvre, Rémy Villeneuve, Antoine Clermont, Hugo Boulanger et Benoit Collette pour leur implication et leur contribution généreuses aux travaux en Rencontre Collège-Syndicat.

Merci à Antoine Clermont pour son travail sur le Comité de prévention des litiges et des griefs et pour sa disponibilité à toute épreuve lorsque de nouveaux développements survenaient comme un bouton surgit au milieu du front d'un de nos étudiants!

Merci à Sébastien Robert et à Julie Bellemare de la FEC-CSQ pour leur aide indéfectible et leurs précieux conseils. Il y a de nombreux dossiers qu'on ne saurait faire progresser sans le soutien de personnes de votre trempe!

Merci, bien entendu, au reste de l'équipe du Comité de coordination syndicale: au profondément diplomate Philippe de Carufel (dit Bon Cop), à la franche et empathique Julie McDermott (dite la McD), au pétillant Olivier Gosselin (dit Jazz-Hands) et à l'excellamment souriante Audrey Thériault (dite M'dame Thériault... des fois, on n'a pas besoin de chercher trop loin). Tant qu'à braver la tempête, autant le faire avec un équipage qui ne nous fait pas sentir trop seul.

Un dernier merci, tout personnel cette fois, aux personnes fabuleuses qui peuplent l'étage du C-200. Merci pour votre écoute, votre bienveillance et votre excellence générale. Grâce à vous, remonter à mon bureau de prof a *toujours* représenté une bouffée d'air frais entre deux coups de brasse syndicale. C'est pour des gens comme vous que je reste au Syndicat: des gens qui donnent un sens à tout ce qu'on fait. Ou qui essayent, à tout le moins...

### **Comité de prévention des litiges et des griefs (CPLG)**

Quelques mots, d'abord, sur les travaux réalisés en CPLG. La priorité du comité, cette année, aura été de travailler sur l'annexe à la *Procédure d'évaluation administrative* adoptée en mai 2022. Si la nouvelle procédure encadre notamment les critères qui déterminent quand une enseignante ou un enseignant doit être évalué, l'annexe, elle, devra contenir les détails

entourant la collecte de données elle-même. On parle donc ici du questionnaire de perception étudiante de l'enseignement des professeurs (PEEP) de même que de la définition des sources d'information admissibles. L'annexe, conformément à la volonté de l'Assemblée générale, sera présentée en AG avant d'être adoptée, mais les membres du Syndicat ont peut-être déjà vu passer une version du nouveau questionnaire qui s'est mise à circuler dans le cadre d'un projet pilote visant à tester l'efficacité et la pertinence dudit nouveau questionnaire. Il est fort probable que l'amendement du questionnaire à la lumière de ce projet pilote de même que l'adoption de l'annexe à la procédure soient reportés à l'an prochain, surtout parce que la priorité absolue du Syndicat, ici, n'est pas forcément d'en arriver rapidement à un document final, mais bien de s'assurer que cette annexe respecte les droits et l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants du Collège. À suivre, donc.

### **Convention collective - dossiers chauds et rétrospective de l'année 2022-2023:**

Fort naïfs seraient ceux et celles qui présuseraient qu'une année débutant à l'ombre de la sous-emploi se serait écoulée en toute quiétude et sans heurt, comme des hommes faits qui barbotent dans le pas creux. D'aucuns affirmeront, avec le recul et la lassitude qui s'installent naturellement au tournant du mois de mai, que « c'est pas tant ça qui est arrivé, dans l'fond ». 2022-2023 est partie sur les chapeaux de roues avec l'annonce d'une sous-emploi accumulée record de 14.129 ETC qui nous a tirés, nous, le Syndicat et ses membres, de notre réserve habituelle pour aller sur la place publique et dénoncer la situation. Dès la session d'automne 2023, les membres du CCS veilleront à rendre imputables les différentes directions impliquées dans le projet de répartition des ressources afin de s'assurer que les efforts consacrés à l'écoulement de la sous-emploi se montrent à la hauteur de notre solde accumulé. Il va sans dire que si, malgré les balises d'élaboration des tâches et les injections réalisées à même le projet de répartition signé à la fin avril, la sous-emploi devait augmenter encore davantage pour l'exercice 2022-2023, le mécontentement ne fera que croître chez les enseignantes et enseignants (et avec raison). Nous userons de tous les leviers à notre disposition dans le cadre de la révision de la répartition des ressources en novembre pour la session d'hiver afin de faire respecter la volonté de l'Assemblée générale et de nous assurer que tout ajustement nécessaire à l'écoulement de la sous-emploi sera mis en place en cours d'année. L'état d'écoulement des réserves de la Direction des études, notamment, et l'utilisation des ressources réservées aux projets de « pédagogie innovante » feront l'objet d'analyses poussées et consciencieuses.

L'année aura ensuite été marquée par la réactivation du comité de suivi des ressources en pleine session d'hiver, par la grève étudiante qui a retardé la fin du trimestre jusqu'aux limites de l'acceptable, et par de nombreuses discussions entourant des enjeux de conditions de travail et d'utilisation des ressources (allocation des ressources supplémentaires de coordination de stages, utilisation des ressources d'aide à la réussite, etc.) qui se sont terminées sans grandes avancées ou conclusions satisfaisantes, nous forçant donc à les poursuivre l'an prochain. Ces derniers points, et plusieurs autres encore, seront abordés en comité de suivi des ressources à l'aide d'un dégageement obtenu auprès de la Direction de ressources humaines. Ce dégageement, combiné à la création d'un nouveau comité syndical de suivi des ressources, devra offrir la chance au Comité de faire des analyses adéquatement poussées des enjeux qui touchent actuellement la répartition et l'utilisation des ressources enseignantes à même les départements et minent notre capacité collective à utiliser les ressources à notre disposition de la manière la plus adéquate et pertinente possible. C'est donc tout un chantier qui s'amorce, et nous avons la ferme intention de le faire avancer aussi loin et aussi longtemps qu'il nous paraîtra nécessaire.

C'est le cas de le dire, l'année scolaire 2023-2024 sera mouvementée et pleine d'incertitudes: la négociation de la prochaine convention collective s'annonce longue et fastidieuse avec un gouvernement de la CAQ ultra-majoritaire, et nous serons vraisemblablement plongés, bien malgré nous, dans une grande réflexion portant sur la menace que font planer les avancées fulgurantes de l'intelligence artificielle non seulement sur nos conditions de travail, mais aussi sur notre conception même de ce que devrait être l'enseignement. Tout ceci semble annoncer des années de profondes remises en question et de luttes acharnées pour faire respecter nos droits, maintenir notre qualité de vie et protéger la qualité et la pérennité de l'enseignement au collégial.

Pour répondre au vers de Nancy Sinatra, « ces bottes sont faites pour marcher », et nos manches, pour être retroussées.

Olivier Gosselin, responsable 2

Ma première année au SEECR était tout un baptême de feu. Entre les négociations du Front commun et les finances du Cégep, nous avons eu une année mouvementée. Arriver en poste alors que le Collège est à l'ombre du rapport Mallette, y lire une interprétation comptable de nos listes de cours et craindre pour l'avenir de nos membres, c'était un climat très singulier, mais pourtant idéal, pour se former rapidement à l'application de la convention collective.

C'est durant mon mandat que la "nouvelle convention" est arrivée à échéance. La prochaine convention fait l'objet de négociations en ce moment. Je surveille avec attention les propositions qui forgeront le prochain texte. Même si la "nouvelle convention" n'est pas encore signée, il faut continuer à appliquer celle de 2020-2023. Nos recommandations, plus bas, contiennent plusieurs points, mentions et recommandations d'actions qui reviennent régulièrement d'année en année. Les conventions évoluent, mais notre devoir d'interprétation et d'application reste le même. Néanmoins, plusieurs dossiers ont atterri dans ma cour et y seront fort probablement encore l'année prochaine. Ces dossiers m'ont fait découvrir des clauses uniques de la convention collective, telles que celle-ci : "Changements dans les pratiques locales sans préavis", qui s'est solidement hissée dans mes clauses favorites.

L'année a été ponctuée par la table d'échange sur le redressement financier du Collège de Rimouski. Ce comité singulier a vu le jour à la suite du dépôt du rapport Mallette et des réactions de l'Assemblée générale. Nous avons longtemps débattu de la pertinence d'y être présents et avons essayé d'élire plusieurs membres pour y participer. Finalement, comme premier remplaçant officiel, la tâche d'y assister a atterri sur mon bureau. J'y ai rencontré des représentantes et des représentants de tous les corps d'emplois du Collège et des étudiantes et des étudiants des diverses composantes, et nous y avons échangé nos points de vue et inquiétudes. Face au déficit énorme du fonds de roulement du Cégep de Rimouski, les membres de notre Collège, allant des étudiantes et des étudiants, de nos membres au SEECR jusqu'au personnel cadre de l'IMQ, nous sommes tous dans le même bateau.

Les comités dont je suis le responsable ne se sont, pour la plupart, pas remplis lors des élections en assemblée générale, seul le comité des affaires financières aura siégé. Il gère le *Règlement du fonds de défense des travailleuses et des travailleurs du SEECR*, en ce qui a trait au but et à sa composition. En ce qui a trait à la politique de dons, il a effectué une mise à jour simple mais, dans le contexte actuel, extrêmement pertinente, en ajoutant l'enjeu environnemental dans ses balises.

Pour le comité conciliation travail-famille, j'ai poussé pour faire reconnaître les contraintes à l'horaire de type familial. Au comité santé globale, j'ai veillé à ce que les enseignantes et

enseignants du Collège aient accès aux services offerts. Au comité d'accès à l'égalité en emploi, j'ai veillé à ce que la convention soit respectée.

En compagnie de Julie McDermott, j'ai aussi siégé au comité du calendrier scolaire et cette année, il a été sollicité à plusieurs reprises. En ce qui concerne le comité des cours complémentaires, nous avons veillé à offrir de la variété dans les cours complémentaires mais, aussi, à nous assurer que certains départements ne manquent pas de ressources.

J'aimerais remercier plusieurs personnes qui m'ont aidé dans l'année : Jessie Beaulieu, qui m'a enseigné bien des fonctionnements et a fait plusieurs tours de magie administratifs; Lucie Poirier, qui m'a montré les finances; Hugo Boulanger, Benoît Collette et Marie-Josée Boudreau, pour leurs sages conseils; Julie Lefebvre, Rémy Villeneuve et Antoine Clermont, pour m'avoir montré quoi faire avec tous ces chiffres; Julie Bellemare et Sébastien Robert, sans qui l'art du grief manquerait de raffinement et, bien entendu, les officières et officiers du SEECR, Julie McDermott, Audrey Thériault, Philippe De Carufel et Yohan Proulx, qui ont fait de cette première année au Syndicat une année de feu.

## **RECOMMANDATIONS**

Il est recommandé que les personnes responsables de l'application de la convention collective :

- Reconduisent le comité paritaire de suivi des ressources enseignantes avec le Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR) et la Direction des ressources humaines (DRH) afin de travailler sur les dossiers suivants : le projet de répartition et l'utilisation des ressources en cours d'année, le financement de la coordination des stages et des coordinations de programme et de département, l'analyse des départements en déficit ou en surplus de ressources de façon structurelle et récurrente, la révision du modèle d'utilisation des ressources de l'aide à la réussite de l'Annexe VIII-9 et la conversion de la tâche en CI en *Soins infirmiers* ;
- Exigent du SEAR la présentation des prévisions annuelles pour une validation auprès des départements et la prise en compte du 2<sup>e</sup> tour pour l'envoi des ressources aux départements au printemps ;
- Continuent à faire pression sur la DRH pour que la liste d'ancienneté du personnel enseignant précise les sous-disciplines ;
- Veillent à ce que les paramètres de la nouvelle convention collective soient appliqués pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ;
- Veillent au versement des ressources issues d'annexes spécialement dédiées à l'enseignement dans l'enveloppe du « E », le cas échéant ;
- Exercent une veille afin de s'assurer que les enseignantes et enseignants en situation de dépassement de CI soient avertis de cette situation avant le début du trimestre d'hiver;
- Exigent de la Direction un suivi des mesures et politiques mises en place par les responsables à l'interne en ce qui a trait à la gestion et la prévention des conflits interpersonnels ;
- Exigent une meilleure coordination entre la DRH et la Direction des études pour les interventions dans les départements ;
- Surveillent l'application des priorités, conformes à la convention 2020-2023, à la formation continue ;
- Participent aux travaux du comité conciliation-travail-famille-vie personnelle ;

- Participent aux travaux du Comité d'interprétation, de formation et d'application de la convention collective (CIFAC) en faisant le suivi de la négociation de la prochaine convention collective et qu'elles répondent aux demandes du comité de négociation ;
- Exigent de la Direction des balises pour encadrer l'offre de cours à Cégep virtuel ;
- Exigent que des balises claires soient établies en ce qui concerne l'utilisation des congés de maladie en FAD ;
- Veillent à ce que la banque de congés maladie soit mise à jour et envoyée au personnel enseignant en début d'année scolaire ;
- Revoient la section du site Internet consacrée à la convention collective;
- Lancent une consultation en Conseil syndical portant sur le devancement du début de la session d'hiver afin de mitiger les impacts des grèves, des journées tempêtes et autres contretemps sur le début des cours d'été;
- Effectuent une veille constante afin de protéger la pérennité de l'enseignement en présence et d'encadrer comme il se doit l'enseignement à distance.

### **RECOMMANDATIONS**

Il est recommandé que la personne responsable des finances :

- Revoie les postes de dépenses budgétaires pour permettre un meilleur suivi des dépenses du SEECR;
- Revoie la politique de dons, notamment concernant les montants maximaux de dons à verser et les montants de dons qui peuvent être acceptés par le comité de coordination syndicale, par les membres du conseil syndical et par l'Assemblée générale.
- Révise le *Règlement du fonds de défense des travailleuses et des travailleurs du SEECR* avec le comité des affaires financières du SEECR, particulièrement le but et la composition du fonds, et que le fruit de leurs travaux soit discuté en assemblée générale.

### **RECOMMANDATIONS**

Il est recommandé que la personne représentant le CCS à la table d'échange sur le redressement du Collège :

- Effectue, auprès des membres du SEECR le suivi du plan d'action de redressement financier du Collège de Rimouski, notamment en ce qui a trait à la vente des résidences, et s'assure que les enseignantes et les enseignants sont informés et consultés.



---

## AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET PERFECTIONNEMENT

Julie McDermott, responsable

Aux affaires pédagogiques, l'automne s'est amorcé avec les travaux du groupe de travail sur la réussite en première année, projet pour lequel nous avons obtenu un dégagement pour trois enseignantes et enseignants, soit Jean-Nicholas Audet, Sara Trottier et Josée Larouche. Vous pourrez lire, ci-dessous, un bilan du comité et des travaux qui se sont poursuivis à l'hiver avec le comité d'aide à la réussite et à la diplomation (CARD). Merci à Jean-Nicholas d'avoir pris le temps de le rédiger!

Parlant du CARD, si nous avons pu éplucher plusieurs statistiques concernant la réussite et plusieurs données concernant les mesures d'aide offertes au collège, les discussions du comité ont surtout porté sur le plan de la réussite. Ce ne fut pas un long fleuve tranquille, on va se le dire. Il a fallu, à plusieurs reprises, recadrer le mandat du CARD étant donné le travail effectué sur le plan de la réussite « collège » par un comité institutionnel. Nous avons finalement compris qu'on nous demandait de travailler sur un plan de réussite « local » (qui s'appellera le *Plan d'aide à l'apprentissage du Cégep de Rimouski*). Les discussions ont été riches, parfois houleuses, mais toujours constructives. Au moment d'écrire ces lignes, ce fameux plan local n'est pas encore terminé, mais nous avons réussi à y mettre notre couleur et nos priorités, et à nous détacher un peu de ce qui est exigé par le ministère. Les travaux devraient se conclure au début de l'automne prochain par une consultation des départements et par une adoption officielle en comité des études. Le plan de la réussite du Collège, lui, vient tout juste d'être recommandé par la Commission des études et sera adopté au Conseil d'administration de juin.

D'ailleurs, concernant la Commission des études, une grande partie des rencontres a été dédiée au suivi des actualisations de programmes, notamment par l'adoption de plusieurs nouvelles grilles de programmes, autant du côté du Cégep que de l'IMQ, du CMEC et de la formation continue. Nous avons aussi pu suivre les travaux entourant la démarche d'évaluation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Le rapport final d'autoévaluation a été déposé à la dernière Commission des études. Pour l'IMQ et le CMEC, les cadres locaux d'application de la nouvelle *Politique de gestion des programmes d'études* (PIGPÉ) ont été adoptés. Au Cégep, les départements ont été consultés cet hiver et des rencontres ont eu lieu entre le Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et le Syndicat pour arriver à une proposition qui tient compte des nouvelles responsabilités des comités de programmes inscrites à la convention collective 2020-2023. Nous devrions adopter ce fameux cadre local lors d'un comité des études d'ici la fin de l'année scolaire. À l'hiver, forts d'une représentation enseignante quasi complète, mais surtout très dynamique, nous avons pu aborder plusieurs points de discussion qui touchent nos pratiques et nos préoccupations. Par exemple, nous avons pu discuter de la formule proposée pour les cours d'été, des épreuves synthèse de programme, de la gestion des absences et des balises et des principes qui, selon nous, devraient encadrer le développement de l'enseignement à distance (EAD). À ce propos, la Direction des études s'est montrée assez ouverte à rediscuter de ces éléments, mais pas tout de suite ! Notre DÉ souhaite attendre la fin des négociations avant de se positionner. On comprend que cette décision est politique, car certains enjeux touchant les conditions de travail et la

compétition entre les collèges doivent se régler au national. Ceci dit, nous pensons qu'il vaudrait mieux voir venir la vague de l'EAD avant qu'elle nous emporte !

Parmi les autres comités qui ont été actifs cette année, on retrouve le comité des cours complémentaires qui, en plus de ses tâches habituelles pour la distribution des cours complémentaires dans les départements, a travaillé au renouvellement de la banque de cours complémentaire qui a lieu tous les 5 ans.

Le comité calendrier a aussi été bien actif avec les multiples changements liés à des tempêtes ou à des grèves. Nous avons, malheureusement, assez peu de marge de manœuvre dans ce comité étant donné que la confection des calendriers est encadrée à la fois par des règlements nationaux et par des principes locaux. Nous souhaitons, comme vous avez pu le lire dans les recommandations de mon collègue à l'application de la Convention collective, arriver à dégager un peu d'espace dans les prochaines années pour nous permettre de mieux vivre collectivement avec les imprévus qui chamboulent nos calendriers.

Nous avons participé à l'organisation d'une Journée institutionnelle pour le climat et la biodiversité au début de l'année scolaire (ça me semble si loin!). Une conférence suivie d'ateliers sur l'éducation en lien avec l'environnement a eu lieu en avant-midi, une grande marche citoyenne a eu lieu à midi et la journée s'est terminée avec des ateliers de mise en action en après-midi. Les gens présents ont été vraiment satisfaits de la qualité des ateliers et des échanges mais, malheureusement, la participation n'a pas été celle que nous espérons. L'urgence climatique nous amènera sans doute, dans les prochains trimestres, à nous mobiliser à nouveau et à faire preuve de solidarité avec les citoyennes et les citoyens qui se mettent en mouvement !

Pour ce qui est de l'organisation des journées pédagogiques auxquelles nous contribuons aussi, celle de l'automne, sur le thème du fonctionnement du cerveau en lien avec l'apprentissage, fut appréciée par la grande majorité des personnes présentes. Cependant, celle de l'hiver fut plutôt décevante, voire choquante à certains égards. Le conférencier n'a pas vraiment respecté le thème dont il devait parler, n'a appuyé ses propos sur aucune donnée probante et n'a pas répondu aux questions qu'on lui adressait. L'ambiance dans la salle était tendue. Le comité organisateur a tenu compte des nombreux commentaires reçus et souhaite s'ajuster pour les prochaines années. Nous avons déjà ciblé deux personnes-ressources de qualité pour l'an prochain, mais nous garderons le suspense jusqu'à ce que ce soit officiellement confirmé ! Chose certaine, nous amorcerons la planification de ces journées pédagogiques plus tôt et nous nous doterons de critères plus rigoureux pour le choix des conférenciers et conférencières.

Sur le plan national, en collaboration avec nos collègues de la FEC-CSQ, nous avons suivi de près l'arrivée de la « bombe » Chat-GPT et des autres intelligences artificielles. Nous tentons tant bien que mal d'appréhender les impacts de cette technologie sur notre enseignement, notamment en ce qui a trait au plagiat. Nous en sommes encore aux balbutiements de cette technologie qui, si on en croit les experts, viendra complètement remettre en question nos pratiques actuelles. Un autre dossier national qui nous a intéressés cette année, dans la foulée du Plan d'aide à la réussite en enseignement supérieur (PARES), est le tant attendu rapport ministériel sur la maîtrise du français. Nous l'avons lu et en avons discuté avec nos collègues, localement et en fédération. Ce sera certainement un enjeu à surveiller dans les prochaines années, puisque les intentions du ministère et de la Fédération des cégeps nous inquiètent.

Finalement, les fonctions liées au perfectionnement ont été greffées au poste de responsable des affaires pédagogiques cette année. Après avoir pris connaissance de la politique de perfectionnement des enseignantes et des enseignants ainsi que du fonctionnement du comité, nous avons entamé le chantier de la révision de ladite politique afin de baliser le recours au fonds de perfectionnement pour les voyages d'accompagnement, qui se font de plus en plus nombreux. Après en avoir discuté en conseil syndical, nous avons envisagé plusieurs modifications qui pourraient permettre de clarifier le fonctionnement du comité si, bien sûr, l'assemblée générale est en accord. Ces modifications seront proposées lors de l'assemblée générale annuelle.

Dans la catégorie « dossiers qui n'ont pas avancé », mentionnons le Programme d'accueil et d'intégration du personnel enseignant. La procédure administrative que nous attendions est presque terminée. On verra peut-être un comité se mettre en place l'an prochain, qui sait.

### **Remerciements**

Évidemment, quand je pense aux personnes que je souhaite remercier, la première qui me vient en tête, c'est Jessie Beaulieu, ma compagne de gym, de blagues, mais aussi de discussions franches sur nos dossiers et notre fonctionnement. Elle sait tout, elle voit tout, elle gère tout, elle nous ramène à l'ordre et nous motive. Je ne sais pas ce que le SEECR deviendrait sans elle.

Je remercie aussi l'équipe du CCS 2022-2023, presque complètement renouvelée, avec à sa tête notre « chef » (je dis ça pour le taquiner parce que c'est un chef très très démocratique), Philippe De Carufel, qui a su rapidement enfile ses souliers de coordo et comprendre tous les dossiers locaux et nationaux afin de bien nous représenter. Audrey Thériault, douce et patiente, une force tranquille, toujours prête à tendre l'oreille ou à donner un coup de pouce. Mario et Luigi, ou plutôt Yohan Proulx et Olivier Gosselin, le théâtral et le musical, le duo de la CC. Les gars, je vous admire, car vous faites un travail que je n'ai pas encore osé faire (un jour peut-être!) et vous le faites avec beaucoup de détermination et de fougue ! J'ai eu bien du plaisir avec vous cette année et je suis contente de savoir qu'on va encore rire un bon coup en se berçant l'an prochain !

Finalement, je souhaite remercier du fond du cœur toutes les personnes qui s'impliquent dans notre vie syndicale, de près ou de loin, en venant aux AG ou aux conseils syndicaux, et en nous posant des questions ou en nous écrivant des commentaires ou des suggestions. C'est pour vous que je fais ce travail et c'est ce qui lui donne du sens. Un merci spécial aux personnes qui s'impliquent activement dans les comités : Jean-Nicholas Audet et Mélanie Lavoie pour le CARD (ainsi que Sara Trottier et Josée Larouche pour le groupe de travail sur la réussite des premières années); Luc Jobin, Alex-Sandrine Lapointe-Pinel, Marie-Hélène Voyer, Manon Saucier, Rémy Villeneuve, Julie Morazain et François Girard pour la Commission des études; Antoine Clermont et Barbara Hébert pour le comité de perfectionnement (et Hugo Boulanger et Martin Pelletier qui nous ont donné un bon coup de main avec la révision de la politique). Mille mercis !

### **RECOMMANDATIONS**

Il est recommandé que la personne responsable des affaires pédagogiques et du perfectionnement :

- s'assure que le *Plan d'aide à l'apprentissage du Cégep de Rimouski* reflète les priorités du personnel enseignant, qu'il soit consulté et que ses commentaires soient pris en compte avant l'adoption de celui-ci.
- mobilise les membres afin d'assurer une représentation la plus complète possible à la Commission des études et au CARD, et leur implication active dans toutes les discussions et toutes les décisions touchant l'enseignement, la pédagogie, l'aide à la réussite et la gestion des programmes d'études.
- s'assure que le renouvellement de la banque de cours complémentaires respecte le processus établi et que l'attribution soit faite en toute transparence et selon les principes en vigueur. réfléchisse à des moyens de faciliter les modifications au calendrier lors d'imprévus (tempêtes, grèves, etc.) et à en diminuer les impacts sur les enseignantes et sur les enseignants, en collaboration avec les responsables de l'application de la convention collective et le comité calendrier.
- s'implique activement dans le choix des thèmes et des personnes-ressources pour les prochaines journées pédagogiques, et s'assure de valider la qualité et la pertinence de celles-ci en lien avec les attentes des enseignantes et des enseignants.
- demeure vigilant et s'implique dans les discussions et les décisions entourant les changements technologiques dans le monde de l'éducation (EAD, intelligence artificielle, etc.), et ce, tant localement qu'avec notre Fédération.
- participe à l'organisation d'une courte formation offerte aux RCD sur la *Politique de perfectionnement* et s'assure qu'un bilan soit fait à la fin de l'année prochaine à la suite des modifications apportées à la *Politique de perfectionnement*.

À plus long terme, dans le but de simplifier l'ensemble du processus, que le SEECR, conjointement avec le Service de la qualité de l'enseignement et le comité de perfectionnement:

- revoie le système de prévision des dépenses départementales liées au perfectionnement afin de l'harmoniser au processus de demande d'aide financière.
- effectue un travail de simplification en ce qui concerne les outils de planification du perfectionnement remis aux coordinations départementales.
- effectue un travail de simplification en ce qui a trait au processus des demandes de perfectionnement.
- demande la réactivation du comité et la reprise des travaux sur le Programme d'accueil et d'intégration du personnel enseignant.

---

## ***Automne 2022 - Groupe de travail sur la réussite en première année***

Par Jean-Nicholas Audet

À l'automne 2022, Sara Trottier, Josée Larouche et moi-même avons été dégagés pour faire partie d'un groupe de travail afin de « [p]roposer des actions concrètes pour favoriser l'accueil, l'intégration et la réussite des étudiant.es de première année ». Karine Whitty (aide pédagogique individuelle) et Marie-Pier Marquis (conseillère pédagogique) nous ont aussi accompagnés dans nos travaux. Le groupe a d'abord pris connaissance du Plan d'aide à la réussite en enseignement supérieur (PARES) mis en place par le gouvernement. Par la suite, il a fait une tournée de presque tous les départements et les centres d'aide afin d'identifier les mesures déjà prises et les difficultés rencontrées en lien avec l'accueil, l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants de première année. Cette tournée fut une belle occasion de rencontrer les départements, de prendre conscience des enjeux de chacun et aussi de créer un dialogue concernant l'apprentissage. Parallèlement à cette consultation, le groupe s'est tourné vers le réseau collégial et vers les recherches en éducation pour trouver différentes pistes aux problèmes soulevés par les départements.

Le groupe de travail en est venu à construire une série de fiches proposant différentes mesures qui pourraient être mises en place. Les fiches peuvent être consultées [ici](#). Pour faire un travail plus complet, nous avons pris la peine de nommer certains angles morts d'une approche qui vise seulement ce qui se passe dans la classe sans considérer que la qualité de l'apprentissage est multifactorielle. En se limitant à l'enseignement, on laisse de côté de nombreux éléments qui ont un impact direct sur la qualité des apprentissages et on n'atteint pas l'objectif qu'on s'est donné.

### ***Hiver 2023 - Plan de la réussite***

À l'hiver 2023, j'étais le seul à être dégagé. J'ai d'abord terminé la rédaction et la mise en page des fiches élaborées à l'automne. Mon mandat principal a été de travailler à l'élaboration du plan de la réussite du Collège au sein du comité d'aide à la réussite et à la diplomation (CARD) afin de m'assurer que les recommandations du groupe de travail sur la réussite en première année seraient respectées et présentes dans le plan. Le CARD avait d'abord reçu pour mandat d'élaborer le plan de réussite du Collège, c'est-à-dire de l'institution regroupant la formation continue et les trois composantes, à savoir le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime du Québec et le Centre matapédien d'études collégiales.

En lien avec le plan de la réussite, le CARD voulait évacuer les objectifs chiffrés (augmentation des taux de réussite en première année, augmentation du taux de réinscription à la troisième session et amélioration du taux de diplomation) proposés d'emblée afin que le plan soit plus évocateur et motivant pour la communauté collégiale. Le CARD avait aussi choisi quatre grands axes sur lesquels travailler, c'est-à-dire la qualité des apprentissages, le sentiment d'appartenance, l'autonomie et la motivation en accordant, pour chacun des axes, une importance à la transition secondaire-cégep. La proposition du CARD de s'éloigner des objectifs chiffrés et d'adopter les axes nommés précédemment ont été mal accueillis par le comité institutionnel s'occupant du plan de la réussite et le mandat a donc été retiré au CARD. Le plan

de la réussite du Collège sera finalement principalement constitué des objectifs chiffrés nommés plus haut. Il est ainsi important de noter que le plan de la réussite du Collège n'a pas reçu l'approbation du CARD.

Toutefois, Jean-Sébastien Auclair, Directeur adjoint du Service d'aide à la réussite et à l'enseignement (SEAR) ayant reçu par la Direction des études le mandat de coordonner les travaux en lien avec le plan de la réussite, tant institutionnel que local, a vu d'un bon oeil les travaux menés par le CARD et a décidé de les continuer afin qu'ils constituent ce qui sera appelé le *Plan d'aide à l'apprentissage du Cégep de Rimouski*, une sorte d'application locale du plan de la réussite institutionnel. Les travaux vont bon train et une consultation sur le *Plan d'aide à l'apprentissage du Cégep de Rimouski* devrait être lancée à l'automne auprès des différents départements et services.

---

## DOSSIERS FÉMINISTES

Audrey Thériault, responsable

Cette année, j'ai eu le plaisir de m'occuper des dossiers concernant les enjeux féministes, tant sur le plan local, appuyée par le comité féministe du SEECR, qu'en lien avec notre fédération, au sein du comité de la condition des femmes de la FEC-CSQ. J'aimerais remercier toutes les femmes que j'ai croisées dans le cadre de ces fonctions et qui, par leur implication et leur détermination, contribuent à faire avancer la cause féministe. J'aimerais particulièrement souligner l'apport des exceptionnelles membres du comité féministe : Aimée, Caroline, Élise, Emma, Gabrielle, Margaux et Pascale. Merci d'avoir rendu ce comité si dynamique. C'est toujours un plaisir de travailler avec vous !

Du côté des activités de sensibilisation organisées par le comité féministe local, malgré notre intention de mettre en place de nombreuses activités ne se limitant pas aux deux dates habituelles, force est de constater que nous avons encore cette année consacré beaucoup de temps et d'énergie aux activités des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes ainsi qu'à celles de la Journée internationale des droits des femmes. Le comité a toutefois cherché à diversifier ses activités et à rejoindre un public diversifié. Webinaires, projection du documentaire *Je vous salue salope: la misogynie au temps du numérique* à Paraloeil et distribution d'une trousse pédagogique et de rubans blancs faisaient partie de la programmation pour les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Pour ce qui est du 8 mars, le comité a choisi d'organiser un atelier de fabrication de zines féministes animé par l'autrice et collagiste Sara Hébert. Le comité 8 mars du Collège a quant à lui tenu un kiosque de sensibilisation le 8 mars, kiosque qui mettait en valeur les zines fabriqués la veille et qui était coanimé par le comité féministe étudiant. Un bilan plutôt positif ressort de l'ensemble de ces activités, d'autant plus qu'elles ont permis de tisser des liens avec le comité féministe étudiant ainsi qu'avec les intervenantes des organismes féministes de la région. Nous souhaitons poursuivre cette collaboration dans les années à venir, et c'est dans cet esprit que nous avons participé à un séminaire féministe aux Bains publics, qui avait notamment pour objectif d'offrir un espace de réseautage pour les différentes organisations féministes de Rimouski.

Parmi les autres actions notables, mentionnons la publication des coups de coeur du comité féministe dans *La Riposte* ainsi que la projection de quelques films à l'automne. Cette dernière activité mériterait d'être mise de l'avant l'an prochain. Nous avons l'intention d'organiser, de manière récurrente, des ciné-féministes suivis de discussions, mais le temps a fini par nous manquer.

Enfin, le comité fédératif s'est penché sur plusieurs dossiers au cours de l'année, qui seront pour la plupart à suivre de près l'an prochain. On peut notamment penser aux demandes de négociation concernant la condition des femmes ainsi qu'à la révision des politiques sur les

violences à caractère sexuel en fonction des changements à la loi et, peut-être, à notre prochaine convention collective. Un bilan de la représentation des femmes dans nos instances et dans nos comités doit aussi être effectué dans les prochains mois, celui-ci allant de pair avec une mise à jour de notre programme d'accès à l'égalité syndicale.

## RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que le comité féministe du SEECR :

- concentre moins ses efforts sur les 12 jours d'action et le 8 mars ; qu'il les souligne, oui, mais pas nécessairement avec des événements d'envergure. Dans le même ordre d'idées, que la visibilité du comité ne se limite pas à deux moments dans l'année et qu'il organise davantage de petites activités.
- continue ses efforts afin de rejoindre les étudiantes et les étudiants afin de travailler davantage avec elles et eux.
- poursuive le travail de collaboration avec des intervenantes de différents organismes féministes de la région.

Il est recommandé que la personne responsable des enjeux féministes :

- veille à ce que la *Politique contre les violences à caractère sexuel* soit mise à jour en tenant compte des changements à la loi et, le cas échéant, de la prochaine convention collective.
- effectue un bilan de la représentation des femmes au sein des instances et des comités syndicaux et mette à jour le programme d'accès à l'égalité syndicale.



---

## COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE)

David Pelletier,  
*Enseignant-chercheur en biologie*  
*Porte-parole du comité d'action et de concertation en environnement (CACE)*

### Une première année complète avec la certification du Mouvement ACTES

Durant cette année 2022-2023, le dynamique comité d'action et de concertation en environnement (CACE) a encore réussi à remplir sa mission en accomplissant un lot d'activités visant l'éducation relative à l'environnement et la réduction de l'empreinte écologique du Cégep. Ces activités ont largement justifié la certification « ARGENT » du Mouvement ACTES, obtenue en mai 2022.

En suivant son plan quinquennal 2021-2026, le CACE a réalisé une foule d'actions rattachées aux cinq piliers de l'écologisation (écologisation du campus, écologisation du curriculum et de la formation, écologisation de la recherche, écologisation de la communauté et du lieu de travail et écologisation de la culture institutionnelle).

Le CACE a débuté ses activités d'écologisation de la formation et du lieu de travail dès le mois d'août en participant à l'organisation de la journée institutionnelle « En action pour le climat et la biodiversité! » du 23 septembre 2022. La conférence d'ouverture offerte par la Chaire en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) de l'UQAR a permis d'informer la communauté collégiale sur les pistes d'actions liées à l'écologisation de la formation et du campus. Ensuite, la journée s'est poursuivie en collaboration avec d'autres acteurs du milieu de la transition écologique à Rimouski : une marche citoyenne organisée avec le regroupement citoyen Action Climat Rimouski, des ateliers en après-midi avec différents partenaires, dont le Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social (CIBLES), et, enfin, un débat électoral provincial portant sur les enjeux environnementaux régionaux organisé par un regroupement citoyen et appuyé par le mouvement Vire au vert. Cette journée a permis à quelques centaines de personnes de se mettre en action en faveur d'une transition écologique dans les murs du Cégep.

Le second événement majeur en lien avec le plan de l'écologisation de la communauté et du lieu de travail a encore une fois été la Semaine rimouskoise de l'environnement tenue du 11 au 21 février (maintenant plus qu'une semaine!). Dans le cadre de cette 13<sup>e</sup> édition, le comité organisateur, formé d'un groupe d'étudiants de l'UQAR, des étudiant(e)s Anne Méthot et Alexis Cimon du Cégep et de moi-même, a réussi à offrir une palette très diversifiée d'activités basées sur l'engagement citoyen. Cette année, la majorité des activités ont même eu lieu dans nos murs grâce entre autres au dynamisme de ces deux cégepien(ne)s. D'une conférence sur les minimaisons aux ateliers de lombricompostage, en passant par une marche hivernale, des séances d'information à la cafétéria, un concours sur le tri des déchets ainsi que le jeu collaboratif *La fresque du climat*, la Semaine a permis de mobiliser la communauté collégiale et rimouskoise sur la thématique de l'environnement.

Également dans le cadre des activités liées au pilier de l'écologisation de la communauté et du lieu de travail, le Jour de la Terre 2023 a été souligné par l'organisation de la première édition du café réparation *Répare tes trucs Rimouski* dans les murs du Cégep. Coorganisée par la firme

d'économie circulaire Élyme conseils, par le CIBLES, par l'Outillerie ainsi que par le CACE, l'activité a obtenu un franc succès avec plus d'une trentaine de bénévoles et plus de 100 objets réparés et détournés du site d'enfouissement. À noter que plusieurs membres du personnel enseignant et de la communauté étudiante ont participé bénévolement à cette journée que nous répéterons sans aucun doute l'an prochain. Dans une atmosphère conviviale, les gens participant à l'activité ont pu apprendre à réparer leurs appareils électroniques, leur vélo, leurs vêtements, leurs chaussures et leurs livres, et ils ont même pu se procurer des vêtements de seconde main offerts gratuitement par la Frip' Mob-île.

Sur le plan de l'écologisation du campus, de nombreuses modifications ont été apportées (et adoptées en juin 2022) au Règlement relatif aux activités d'approvisionnement. On y retrouve entre autres un article sur la qualité de l'environnement selon lequel le Cégep favorise l'achat de produits et services qui permettent de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement dans une perspective de développement durable. Nous y retrouvons également une clause afin de faciliter l'accès aux PME québécoises ainsi qu'aux entreprises locales. Le Cégep a aussi continué d'optimiser les systèmes de chauffage et la consommation d'énergie. Sur le plan du transport, la Direction a poursuivi ses discussions avec l'UQAR et la Société des transports de Rimouski (STR) afin d'offrir des coûts avantageux pour la population étudiante. À notre initiative et avec la collaboration du Service à la vie étudiante, la STR a tenu un kiosque à l'intérieur du Cégep lors de la première semaine de cours (pendant laquelle l'utilisation était gratuite pour toutes et tous) pour informer la communauté collégiale des nouveaux trajets et du fonctionnement du Citébus. Des activités de sensibilisation au covoiturage ainsi qu'une campagne d'information sous forme de quiz et portant sur les offres de transport pendulaire (maison-cégep) ont été développées en collaboration avec le BIP.

Le CACE souligne la grande collaboration du personnel du BIP cette année dans toutes les activités réalisées. Le BIP a d'ailleurs réalisé des capsules vidéo environnementales afin que des gens de la communauté collégiale puissent partager leurs bons coups en environnement et ce qu'ils proposeraient comme idée pour réduire l'empreinte écologique. Ces capsules seront diffusées dès la fin du mois de mai et continueront de l'être l'an prochain.

Concernant l'écologisation du cursus et de la formation, des discussions avec la Direction des études ont débuté afin d'offrir un service de conseil pédagogique en éducation relative à l'environnement (ERE). Bien qu'aucune personne ne soit encore complètement attirée à l'ERE, il est tout de même important de noter que l'équipe des conseillères et des conseillers pédagogiques a été mobilisée fréquemment, mais de manière ponctuelle, pour travailler sur des projets en lien avec l'ERE. Disons que c'est un bon début! À noter également que les liens qui ont été développés avec la chaire EEDD de l'UQAR sont prometteurs. Un nouveau projet de recherche portant sur l'ERE en milieu maritime vient d'ailleurs de débuter. De la formation continue sous forme d'école d'été en ERE pour les enseignantes et enseignants du primaire, du secondaire et du collégial sera offerte à l'été 2024 au parc national du Bic. Le CACE en fera probablement la promotion l'an prochain.

Parmi les éléments au plan de travail du CACE, l'écologisation de la recherche n'a pas reçu beaucoup d'attention cette année. Il avait été prévu de travailler sur l'implantation de la certification MON ÉCOLABO, mais puisque l'organisme qui s'en occupe n'a pas recommencé ses opérations, les objectifs du plan qui s'y rattachent sont encore en attente. L'an prochain, il est toutefois prévu d'initier le développement d'une politique de gestion écoresponsable des

laboratoires. L'idée sera ultimement de mettre en place des procédures visant la réduction des déchets et l'économie d'énergie.

Quant à l'écologisation de la culture institutionnelle, la « nouvelle » politique environnementale (revisitée en 2019 par le CACE, mais jamais adoptée depuis) a été remise à l'ordre du jour. Toutefois, considérant la nouvelle approche d'écologisation proposée par la Fédération des cégeps et adoptée par le CACE, il se peut fort bien qu'il faille complètement recommencer le travail dès l'an prochain. Des démarches seront donc entreprises avec le Secrétariat général du Cégep pour effectuer la mise à jour de la politique. Dès l'an prochain, il est également important de noter qu'un inventaire des gaz à effet de serre (GES, émis directement et indirectement par le Cégep) sera réalisé. La révision de la politique environnementale devra donc également tenir compte de l'empreinte carbone (nullement mentionnée dans la politique actuelle, ni même dans celle révisée en 2019). Le SEECR est d'ailleurs en attente de la réponse d'une demande de financement qui a été rédigée par le CACE et déposée au Front commun pour la transition énergétique le mois passé. Cette subvention permettrait pour la première année de supporter en partie les frais liés à l'inventaire des GES, mais également de produire un plan de réduction ainsi qu'un plan de compensation des GES résiduels pour les deux années subséquentes. Si la réponse est positive, l'idée serait d'utiliser ce montant comme levier financier pour aller chercher d'autres sources de financement pour compléter ce projet. Dans ce même pilier de l'écologisation de la culture institutionnelle, de nombreuses activités proposées par le Mouvement ACTES ont été organisées par le CACE ou d'autres membres de la communauté. Sans en faire la liste exhaustive, notons que plusieurs autres activités qui ont eu lieu dans nos murs ont justifié la certification du Mouvement ACTES pour l'année 2022-2023 : la réalisation d'un audit sur les déchets, le recyclage des déchets électroniques, le recyclage des piles, le projet SLAquaponie, des cours en plein air ou portant sur des thématiques environnementales, des nettoyages communautaires ainsi que le projet Frigo-Riki.

Quoique parfaitement indépendant du CACE, je tiens à souligner le grand militantisme des étudiantes et des étudiants du Cégep de Rimouski cette année. J'ai eu la chance d'en côtoyer plusieurs au sein de l'AGECR et, avec d'autres enseignantes et enseignants, dans les rencontres quasi hebdomadaires de la Soudée. Ce groupe sans hiérarchie, formé de personnes qui militent ensemble pour l'écologie, la décroissance et l'égalité, a organisé le Cabaret culturel et militant de la Soudée à l'automne. Le groupe a également rédigé un manifeste et il a participé à des actions militantes dans la ville de Rimouski. Des membres du groupe ont même jeté les bases du développement d'un projet de serre coopérative, tandis que d'autres ont commencé l'organisation d'une journée de formation citoyenne pour l'automne 2023.

Malgré tout, il reste encore de nombreux problèmes à régler sur le plan de l'environnement au Cégep. Trop de gens utilisent leur voiture pour venir au Cégep au lieu du transport actif ou du transport en commun. Le tri des matières recyclables ainsi que des matières compostables est souvent déplorable à certains moments dans l'année et en particulier à la cafétéria. Bien d'autres défis ont été identifiés, mais le CACE continuera son travail l'an prochain pour tenter de les relever.

Je tiens à remercier toute l'équipe du CACE, qui a investi beaucoup de temps et d'énergie dans toutes les activités réalisées cette année. Merci à Alexis Cimon (étudiant), Aimée Lévesque (enseignante), Justin Audet (conseiller d'orientation), Benoît Leblanc (technicien en loisirs), René Desrosiers (coordonnateur au service Terrains et bâtiments), Marie-Josée Proulx (directrice de la

Direction des ressources financières, matérielles et informationnelles) et Alexandre Courtois (enseignant, IMQ).

---

## CENTRE MATAPÉDIEN D'ÉTUDES COLLÉGIALES (CMÉC)



François Girard, agent de liaison à Amqui

Le rapport 21-22 se terminait de façon assez spéciale avec le départ de la Direction par intérim et un avenir plutôt inquiétant pour notre centre d'études. Les 101 étudiantes et étudiants attendus à l'automne et le projet gymnase qui battait de l'aile nous plongeait dans un sentiment assez négatif.

Par chance, l'année scolaire 22-23 a été marquée par une nouvelle dynamique au CMÉC. Nouvelle personne à la Direction, appuis de la part des collèges parrains, mise sur pied du comité de développement et du comité de vigie, technicienne en communication et en promotion, conseillère pédagogique à temps plein; des actions semblent se mettre en place afin de retrouver notre contingent de 150 étudiantes et étudiants et de changer le sentiment morose autour du CMÉC.

Une grande partie du rôle d'agent de liaison a été de présenter la culture collégiale et celle qui est propre au CMÉC à notre nouvelle Direction qui provient du milieu scolaire. Voici maintenant les autres dossiers qui ont meublé 22-23.

### **Projet gymnase**

C'est le 21 septembre que l'équipe du CMÉC a appris l'abandon du projet gymnase. De surcroît, l'annonce ne venait pas du Collège et la pression d'expliquer cet échec dans la population reposait sur le personnel. Une lettre fut écrite à François Dornier afin de dénoncer cette situation et le manque de vision pour le futur du Centre. François Dornier s'est donc présenté au CMÉC, en rencontre générale, afin de s'excuser, de s'expliquer et de replacer la situation.

### **Comité de développement institutionnel**

En parallèle avec cette rencontre est apparu le comité de développement. Composé d'Annie Lydia Gallant, de Kurt Vignola, de Pierre Bédard (Directeur du Cégep de Matane), de Véronique Jomphe, de Tommy Guénard et de François Girard, le comité s'est donné comme mandat de revenir à 150 étudiantes et étudiants d'ici 5 ans. Les premières actions n'ont pas tardé avec l'embauche d'une conseillère pédagogique et d'une technicienne en promotion et communication à temps plein. Les actions à moyen terme et à long terme seront définies lors de notre journée institutionnelle du 17 mai prochain. Afin de se donner les moyens de faire vivre les idées de cette journée, nous avons libéré 1 ETC de la sous embauche pour l'année 23-24.

De son côté, la Fondation a mis sur pied le comité de vigie du CMÉC afin de garder un œil sur le

développement du Centre. Son objectif est de sensibiliser le milieu à la réalité du Centre et d'être en mesure de trouver des sources de financement externe pour aider au développement du CMÉC. Le rôle du comité est surtout politique, encadré par la Fondation, le comité de développement et la Direction du Centre matapédien. De plus, il y a un représentant du comité de vigie sur le comité de développement afin de s'imprégner de nos actions et de travailler en complémentarité.

### **Mobilisation**

Dans le cadre des négociations, les enseignantes et les enseignants du CMÉC ont mis en place 4 actions au courant de l'année. Pour débiter, nous avons accueilli le Comité de négociation FEC-CSQ pour une présentation de notre cahier de demandes sectorielles. Par la suite, nous avons mis en place, en décembre, un sapin de Noël accompagné de nos demandes près du bureau de la Direction. Les boules de ce sapin étaient en réalité les autocollants « Profs en négo ». Une troisième action, le 1er mai, a été constituée de piquetage symbolique et de distribution de tracts aux étudiantes et étudiants. Pour terminer, nous portons nos t-shirts « Profs en négo » les mercredis. Somme toute, la mobilisation est difficile, à l'instar du reste des collèges du Québec.

### **Entente locale de disponibilité envers les étudiantes et les étudiants**

D'ici la fin de la session, nous croyons être en mesure d'arriver à une entente locale avec la Direction pour baliser la disponibilité des enseignantes et enseignants aux étudiantes et étudiants. Pour l'instant, notre règle, qui n'a jamais été écrite, n'inclut pas de maximum d'heures et n'encadre pas la disponibilité en présence et à distance.

### **Formation continue**

Le Cégep de Matane a lancé cet hiver un service de Formation continue (SFC) à l'effigie du CMÉC. C'est en collaboration avec le SFC du Collège de Rimouski que ce déploiement a eu lieu. Les formations créditées seront menées par Rimouski tandis que le « sur mesure » sera piloté par Matane. Le dossier FC reste un point à clarifier puisque des ETC sont réservés au CMÉC, mais utilisés au collège.

### **Actualisation et implantation de programme**

Nous avons dû, tout au long de l'année, valider plusieurs outils d'évaluation d'implantation de programme. Le poste de conseillère pédagogique à temps plein nous a permis de développer une multitude d'outils.

### **Remerciements**

Je termine ce rapport en remerciant le CCS et Jessie. Mes deux années à vos côtés se sont déroulées à la vitesse de l'éclair. Votre présence, votre ouverture et votre professionnalisme ont rendu notre collaboration facile et efficace. On sent le CMÉC présent dans vos préoccupations et c'est très apprécié. Je ne passerai pas sous silence la précieuse collaboration de mon collègue Tommy Guénard (agent de liaison Matane) avec qui le travail syndical est plaisant et enrichissant.

## **RECOMMANDATION**

Il est recommandé que l'agente de liaison:

- Poursuive les rencontres bihebdomadaires avec le CCS et la collaboration pour les rencontres locales avec les membres du SPECM au CMEC.

Présent pour ton futur  
Imparfait pour ton présent

